

**Compte-rendu de la conférence-débat présentée par le Dr VERVIER,  
pédopsychiatre, le 4 mars 1998 à Habay-la-Neuve.**

## L'enfant et ses deux familles.

### Contexte historique

Le Dr VERVIER nous retrace d'abord brièvement l'historique du placement familial. Celui-ci existe depuis plusieurs siècles. Il concerne d'abord essentiellement les enfants abandonnés (le Dr VERVIER nous renvoie à la Charte de Saint-Vincent de Paul, qui au 16<sup>e</sup> siècle fonda notamment l'œuvre des Enfants Trouvés). En bénéficient par la suite des enfants connaissant des problèmes de santé ou des problèmes sociaux (notion de placement thérapeutique).

Le placement familial existe aussi pour des adultes connaissant des problèmes mentaux (Geel, Lierneux).

Dans les années 75-80, à partir des découvertes des psychologues et des pédagogues sur les effets nocifs des premières séparations mère-enfant, le regard sur les placements familiaux devient très critique.

Dans la pratique, trois nécessités apparaissent :

- 1) la nécessité de préparer le placement tant au niveau de la famille d'accueil (sélection) qu'à celui de la famille d'origine et de l'enfant ;
- 2) la nécessité de maintenir les contacts entre l'enfant et sa famille naturelle: idéologie du lien (N.D.R.L. càd « position de principe, selon laquelle le maintien du lien physique, réel, entre l'enfant et ses parents, a une valeur absolue et intouchable. L'idéologie du lien empêche de penser une substitution valable » [M. BERGER in « L'enfant et la souffrance de la séparation » 1997] ). Or dans certaines familles d'origine, il faut aider les parents à faire le deuil de leur compétence éducative pour élever leur enfant en permanence, les aider à ne pas attendre son retour.
- 3) la nécessité de développer la capacité éducative de la famille d'accueil (soutenir celle-ci, l'aider en tenant compte de son histoire).

Mettre en pratique ces principes n'est pas toujours évident :

- le placement temporaire devient plus ou moins du long terme ;
- la participation de la famille d'origine est souvent difficile ou illusoire. La politique de réintégration avec maintien de contacts échoue souvent car au bout d'un moment, des conflits apparaissent entre famille d'origine et famille d'accueil, conflits qui perturbent la continuité des contacts.

### Difficultés du placement familial

Aucun placement familial n'est simple. On peut repérer trois niveaux sources de difficultés :

- 1) la souffrance initiale de la séparation précoce, brutale, imposée
- 2) l'intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (cet enfant partagé doit *s'affilier* – càd se sentir appartenir- à une nouvelle famille) . Cela pose le problème de l'origine.
- 3) l'organisation de la famille d'accueil.

./..

## 1) **La souffrance initiale de la séparation.**

Le placement d'un enfant est l'aboutissement d'un long parcours difficile pour l'enfant comme pour sa famille d'origine. Il ne faut donc pas attribuer toutes les difficultés de développement de l'enfant au seul fait de la séparation, mais tenir compte du parcours qui a précédé.

On emploie le terme de «*mal de placement*» :

- l'enfant a vécu une ambivalence : intolérance mutuelle entre ses parents et lui souvent masquée par des signes d'attachement anxieux (besoin de proximité excessive ou de grande distance, recherche d'exclusivité, grande angoisse de la séparation, de l'abandon...). Il peut y avoir eu des passages à l'acte violents.
- ce type de relation ambivalente se mémorise très tôt (la mémoire de l'enfant remonte en deçà du langage) et se reproduit : notion d'EMPREINTE d'un certain type de relation. L'enfant va donc reproduire ailleurs le type de relation qu'il a connu en tout premier lieu : comportement de collage, d'agrippement, d'avidité ; on parle de pathologie du contact. Il va développer une capacité de s'attacher même à une relation négative, et cela aura des conséquences dramatiques : dès qu'*il suscitera* des réactions de rejet, il développera autour de lui ce type de relation car c'est ce qu'il connaît.

## 2) **notion de filiation et d'affiliation.**

### A. Recherche des origines – notion de FILIATION

On fait appel ici à la notion de roman familial ou fait que la majorité des enfants (les nôtres y compris) se constituent des parents idéaux, ce qui leur permet de se sentir quelqu'un de bien (puisque nés de gens très bien). C'est nécessaire psychologiquement d'être issu d'un couple idéal.

L'enfant placé, lui, a plus de matière pour créer ce roman familial puisqu'il a effectivement d'autres parents d'origine. La famille d'accueil doit pouvoir accepter ce besoin de l'enfant d'être issu de parents formidables. Mais comment l'enfant en accueil peut-il concilier son déplacement (vers une autre famille) et son roman familial ?

Trois scénarios sont possibles :

- A. Kidnapping et idéalisation des parents d'origine : des gens incompetents (services de placement) m'ont retiré à de bons parents que je veux retrouver.
- B. Idéalisation de la famille d'accueil et dévalorisation de la famille d'origine : mes parents d'origine sont infects mais je suis formidable et j'ai la chance d'avoir une famille d'accueil formidable.
- C. Dévalorisation personnelle : j'ai été abandonné car je ne valais pas l'amour de mes parents. Je suis infect et je le prouve à tous, notamment à mes parents d'accueil (ratages...).

*La recherche sur sa famille d'origine est donc un travail compliqué mais nécessaire pour l'enfant accueilli (afin de comprendre son histoire et de se situer lui-même).*

./.

## B. Notion d’AFFILIATION

Idéalement, l’enfant devrait se construire dans une relation fusionnelle avec sa mère, prendre les bons éléments de sa mère puis s’en détacher (à travers d’autres centres d’intérêt).

La notion d’*affiliation*, c’est d’appartenance, est *très structurante* : on se sent appartenir à un groupe, on se sent reconnu comme ... => *sentiment D’IDENTITE*.

On a *besoin de se construire à travers un sentiment d’appartenance à différents groupes* (familial, culturel...). Cette *notion d’affiliation doit être très bien mise en place, développée dans les familles d’accueil* : cela doit être beaucoup plus mis en évidence pour les enfants accueillis que pour les enfants biologiques : « *Je suis originaire de...*, mes parents sont..., mais *je me sens appartenir à ...*(telle famille, tel groupe...) ».

L’enfant accueilli a besoin d’être reconnu comme enfant de la famille et non comme enfant placé (« je suis un enfant placé » est une fausse identité qui peut être utilisée pour excuser un tas de choses).

### 3) *Organisation de la famille d’accueil. Que se passe-t-il à l’arrivée d’un enfant en famille d’accueil ?*

#### A. Période d’idylle.

D’autant plus que les parents d’origine restent souvent un peu en retrait pour se restaurer.

L’enfant correspond aux souhaits de la famille d’accueil, progresse à tous niveaux.

Il se gave puis peu à peu s’écœure.

#### B. Remise en cause de la relation.

L’enfant développe avec sa famille d’accueil des comportements d’opposition, de violence, d’abandonnisme. La famille d’accueil a tendance à répondre par un comportement de réparation, d’aide accrue, d’amour accru. Cela peut écoeurer l’enfant car il ne connaît pas ce modèle de comportement et ne le tolère pas. Il peut y avoir crise sur crise menaçant la poursuite du placement en famille d’accueil.

- L’enfant inverse le clivage de la période d’idylle : parents d’origine = mauvais, parents d’accueil = idéaux.
- L’intervention d’un tiers est nécessaire pour permettre à l’enfant d’**INTERIORISER SA DOUBLE APPARTENANCE, CE QUI SE FERA TRES PROGRESSIVEMENT.**

## Conclusions

Le Dr VERVIER laisse la conclusion à la romancière Irène FRAUN :  
 « *On peut à la fois aimer et détester sa famille. L’aimer parce qu’elle est le berceau, la haïr parce qu’on a besoin d’autres horizons* ».

+ + + +

## D E B A T .

Les questions et l'échange étant particulièrement riches, j'ai beaucoup écouté...et moins noté. Voici cependant une tentative de résumé des principales interventions.

### Première question :

*Comment concilier le besoin de l'enfant accueilli d'avoir un sentiment d'appartenance à sa famille d'accueil encore plus que les enfants biologiques de sa famille d'accueil, et le fait que les instances officielles demandent aux familles d'accueil de parler de provisoire et d'être loyaux envers les parents d'origine ? ON DEMANDE A LA FAMILLE D'ACCUEIL DE CHAQUE FOIS CASSER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE EN TRAIN DE SE CONSTRUIRE (ex : L'enfant commence à nous appeler «papa », «maman »).*

### Réponse :

#### 1)

- Notion de provisoire : en tant que pédopsychiatre, le Dr VERVIER pense que c'est un confort que se sont donnés les services de placement et les décideurs.  
Le contexte luxembourgeois, à cet égard est beaucoup plus clair et structurant : le placement se fait par le Juge de la Jeunesse et jusqu'à 18 ans.  
TRAVAILLER DANS LE PROVISOIRE EST TRES NEFASTE POUR LES ENFANTS COMME POUR LES FAMILLES D'ACCUEIL ET PEUT-ETRE MEME POUR LES FAMILLES D'ORIGINE. Dans certaines situations, c'est un leurre, c'est de la malhonnêteté intellectuelle de laisser tout le monde croire à la possibilité d'une réintégration familiale.
- Si l'enfant pose des questions sur son avenir à sa famille d'accueil, celle-ci peut le rassurer non sur la décision (qui ne lui appartient pas ) mais sur son projet : « On a un projet de famille d'accueil. **On ne peut pas te garantir de rester, mais on peut te rassurer sur notre intention à nous de nous occuper de toi jusqu'au bout càd jusqu'à ce que tu décides de (bien) partir** ».  
*C'est pareil pour nos propres enfants : nous avons un projet de famille sans savoir si l'un de nous ne mourra pas ou ne partira pas demain .*
- L'enfant peut jouer sur le provisoire («je rentre dans ma famille d'origine ») comme le fait l'enfant de parents divorcés. Mais il ne faut pas remettre soi-même en question le lien avec l'enfant (« Même si tu es infect, tu restes ici ») ainsi l'enfant sera renforcé dans sa confiance.
- Devant un système aussi fragile, sujet à changement, les familles d'accueil peuvent être une force. Que ferait le système si les candidats familles d'accueil refusaient d'accueillir des enfants dans de telles conditions ?

2) Un enfant qui appelle quelqu'un papa = c'est le papa du moment. S'il appelle « papa » son père d'accueil, c'est qu'il a développé assez d'affinités avec lui. Il faut **respecter les mots de l'enfant, être plus dans le présent, dans le réel**. (Les adultes coupent les cheveux en quatre là où l'enfant dit clairement les choses).

Il faut **développer chez lui un très très bon sentiment d'appartenance** (« Tu es rentré dans notre famille par un placement » et non « Tu es placé ») . LA FILIATION SYMBOLIQUE N'EST PAS MOINS FORTE QUE LA FILIATION BIOLOGIQUE.

.....  
**Témoignage** concernant un jeune homme de 23 ans qui a vu sa mère très tard. La relation entre eux est difficile mais semble importante pour lui. Comment aurait évolué cette relation s'il avait connu sa mère plus tôt ?  
 .....

**Témoignage** sur la nécessité que pédiatres et pédopsychiatres soient sensibilisés au fait que les vraies raisons du placement doivent être claires pour tout le monde (enfant, famille d'accueil, famille d'origine). C'est une question de respect des personnes.

**Réaction du Dr VERVIER :**

quelqu'un (un Juge de la Jeunesse par ex.) devrait pouvoir accepter d'être la personne à haïr. Mais on entend un discours psychologisant chez certains juges de la jeunesse (ex : « C'est un geste d'amour que ta mère a fait en t'abandonnant »...ce qui est un peu gros...et pas le rôle du Juge de la Jeunesse).

\*\*\*\*\*

*Une personne travaillant en pouponnière explique que, le plus souvent, les parents refusent un placement en famille d'accueil (peur qu'on vole leur enfant).*

**Réponse :**

l'institution peut être un passage intéressant pour évaluer la compétence parentale, pour établir un projet cohérent (retour en famille d'origine ou famille d'accueil ou...).

\*\*\*\*\*

**Témoignage :** un enfant a été accueilli à la demande de sa famille d'origine mais cela n'a pas été verbalisé devant lui. Maintenant, il se vit comme kidnappé par sa famille d'accueil, comme abandonné par sa famille d'origine.

\*\*\*\*\*

Attention à ne pas attribuer toutes les difficultés au fait que l'enfant est accueilli ! Il y a des problèmes «normaux » d'adolescence.

\*\*\*\*\*

Accueillir un enfant de sa propre famille (neveu, petit-fils) pose des problèmes spécifiques :

- On n'avait pas mûri un projet d'accueil, il nous « tombe dessus ».
- Les relations avec la famille d'origine n'en sont pas facilitées nécessairement ...c'est même peut-être le contraire, chacun ne se privant pas de donner son avis sur la situation, parfois devant l'enfant...

\*\*\*\*\*

**Question :** quelle stratégie politique ?

Le décret contient en lui-même une série de dysfonctionnements, d'aberrations au niveau psychologique et psychiatrique. Comment faire entendre cela ? Car la réponse n'est pas sur le terrain psychologique mais sur le terrain du droit (des familles, des liens du sang par rapport aux liens symboliques...).

Des auteurs ont écrit à ce sujet (ex : Maurice BERGER).

Il y a de plus en plus d'unanimité sur les conséquences de la carence. Mais on ne peut pas en tirer des règles générales de stratégie politique. Il y a quelques évidences comme la nocivité de la remise en question chaque année du placement familial.

Voir peut-être ce qu'en pense l'Association Professionnelle des Pédopsychiatres (qui a réagi très vivement au projet de décret sur la maltraitance).

\* \* \*